



Paris, le 20 juin 2025

Toutes les filières renouvelables de France appellent les députés à rejeter la proposition de loi sur la programmation énergétique

Les amendements adoptés hier en séance à l'Assemblée nationale ont fait de la proposition de loi sur la programmation énergétique un texte d'irresponsabilité énergétique. Réouverture de la centrale de Fessenheim, transformation complète du système énergétique pour le centrer autour de la seule énergie nucléaire, suppression des objectifs de développement des biocarburants, moratoire sur le solaire et l'éolien, définition limitative des énergies décarbonées au mépris de la science, affaiblissement des efforts d'efficacité énergétique et de rénovation des bâtiments, etc. Beaucoup d'emplois sont en danger aujourd'hui. L'ensemble des filières représentées par le Syndicat des énergies renouvelables appellent donc les députés à rejeter massivement ce texte lors du vote solennel prévu le 24 juin prochain.

Du fait de la très faible participation des députés aux débats de ces derniers jours, la proposition de loi sur la programmation énergétique a désormais complètement changé de visage, pour se transformer en un texte totalement déséquilibré et sans cohérence. Alors qu'il affiche des objectifs extrêmement précis et ambitieux pour le déploiement du nucléaire – nouveau et ancien – le texte laisse désormais de côté les autres piliers de la transition énergétique, soit en ne donnant qu'un cadre très flou au déploiement de la chaleur et des gaz renouvelables, soit en allant même jusqu'à proposer un moratoire sur les filières les plus productives à court terme, comme le solaire, l'éolien terrestre ou l'éolien en mer.

Grâce à un mix énergétique qui peut être très diversifié, la France dispose d'atouts considérables pour réussir sa transition énergétique et garantir sa souveraineté tout en contribuant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le texte issu des débats propose de sacrifier ces atouts. Au-delà de l'énergie, le texte menace de rayer également d'un trait de plume les 160 000 personnes qui travaillent aujourd'hui dans le secteur des énergies renouvelables en France, dans tous les territoires et notamment dans les territoires ruraux, au sein d'un grand nombre de PME ou d'ETI.

« Le texte tel qu'il ressort de la phase d'examen à l'Assemblée nationale hier n'a plus aucun sens. Il met plusieurs dizaines de milliers d'emplois en danger et sacrifie notre avenir énergétique au-delà des 10 prochaines années. Au nom de la sécurité énergétique de notre pays, au nom de sa compétitivité et de sa crédibilité, au nom de tous les emplois de la transition énergétique, au nom de l'avenir des générations à venir, nous appelons solennellement les députés, cette fois, à se mobiliser fortement pour rejeter ce texte incohérent qui fait honte à la France », indique Jules NYSSSEN, Président du SER.

Contacts presse :

Marie-Camille BOURGUET - 06 79 93 54 00

Cynthia KARI – 07 87 14 71 26

service_presse_ser@enr.fr

Le **Syndicat des énergies renouvelables (SER)** regroupe plus de 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr  [Syndicat des énergies renouvelables](#)

